AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP10-6-74255996

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55 Rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON - 3ᵉ

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Bulletin N° 11 (nouvelle série) 6 juin 1974

VIGNE

MILDIOU - A la suite des pluies abondantes des 30 et 31 mai, les foyers primaires vont se multiplier incessamment. Couverts par le traitement conseillé dans le bulletin du 24 mai, ils cesseront de l'être après la prochaine pluie importante. Les traitements généralisés devront alors être renouvelés de 3 à 5 jours après cette pluie.

BLACK-ROT (zones contaminées) - Les contaminations se sont multipliées à la faveur des pluies du 27 au 31 mai et la protection devra être généralisée à l'approche de l'apparition des taches qui doit se situer à partir du 12 juin.

BOTRYTIS - Les taches sur feuilles sont apparues à des dates anormalement précoces, notamment dans le Beaujolais et dans l'est de la Circonscription. La maladie se présente sous forme de "grillure" localisée en certains points du bord du limbe, souvent à la pointe des lobes; les fructifications elles-mêmes ne sont pas toujours apparentes. Ce phénomène est particulièrement fréquent sur les bords de feuilles déjà nécrosés par d'autres causes (coups de soleil, désherbants, brenner entre autres).

Partout où ces symptômes sont apparents, il sera prudent d'utiliser contre le mildiou ou le black-rot un produit également efficace contre le botrytis.

OIDIUM - Sur cépages sensibles, maintenir la protection.

VERS DE LA GRAPPE - Un nouveau traitement ne s'impose pour l'instant que dans les tranches d'altitudes les plus élevées des différents vignobles (vers le 11 ou le 15 juin suivant les produits).

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE - La protection ne sera maintenue que dans les vergers où la maladie est présente, même de façon très discrète.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - Sur les seuls arbres peu chargés, étendre le traitement de 1ère génération aux fruits, dès réception dans les zones chaudes et moyennes, entre le 10 et le 12 juin dans les zones limites de la culture.

CARPOCAPSE (pommier, poirier et noyer) - Sur arbres peu chargés ou ayant déjà subi la chute physiologique, étendre ou renouveler le 1er traitement aux dates suivantes:
- dès réception: régions 9, 21, 23, 101, 105, 107, 111, 115, 121, 125, 129, 131 et 145.
- entre le 12 et le 14 juin: régions 5, 12, 22, 24, 26, 29, 31, 33, 37, 40, 41, 43, 46, 51, 52, 69, 81, 85, 87, 102, 103, 104, 108, 110, 116, 119, 122, 123, 124, 128, 130, 132, 133, 134, 136, 141, 142, 143, 147 et 152.

L'Ingénieur d'Agronomie chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
A.PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

P191